



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2025

### Délibération n° CA 14/2025

#### **Portant sur la reprise de provision et l'autorisation de provision concernant un contentieux social**

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 28 avril 2025 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Conseiller Exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse, au Grand Hôtel de la Collectivité de Corse à Ajaccio.

#### **Membres présents :**

M. ACQUAVIVA Jean-Félix  
M. BOCOGNANO Xavier  
M. BRADESI Laurent  
M. DE PERETTI Nicolas  
Mme FERRI Evelyne  
M. FILIPPI Jacques  
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline  
M. GIOVANNANGELI Dominique  
M. LUCCIONI Don Joseph  
M. ORSONI Marc Aurèle  
M. PANZANI Jean-Paul  
Mme PIETRI Véronique  
M. QUASTANA Paul  
M. TROJANI Paul  
M. VANNI Hyacinthe

Conseiller Exécutif, Président de l'OTC  
Représentant la Chambre d'Agriculture 2A  
Représentant le syndicat Strada Corsa  
Représentant le syndicat CFDT  
Représentant le syndicat CGT  
Représentant la Chambre d'Agriculture 2B  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant l'URAF de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat STC  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant la CCI de la Haute Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse

#### **Membres ayant donné pouvoir :**

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette  
Mme ANTONINI Danielle  
Mme BASTIANI Angèle  
M. BINDINELLI Jacques  
Mme MARCHETTI Sandra  
M. VALDRIGHI Hervé

Présidente de l'Assemblée de Corse  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Présidente de l'ATC  
Représentant le syndicat SPTC  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse

## **Membres absents ou excusés :**

Pour l'autorité compétente par délégation



M. BENZONI Joseph  
M. BICCHIERAY Didier  
Mme BOZZI Valérie  
M. CASTELLI Antoine  
Mme LEBOMIN Vanina  
M. LECCIA Jean-Baptiste  
M. MELA Georges  
M. MIAS Patrick  
M. SAVELLI Jean-Michel  
Mme TIBERI Julia

Représentant la CCI de la Corse du Sud  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat CGC  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat FO  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant la CRMA de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Conseillère de l'Assemblée de Corse

## **Membre de plein droit :**

M. Jérôme FILIPPINI, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

## **Membres avec voix consultative :**

M. SANTONI Jean-François      Directeur Général de l'OTC  
Mme STAEBLER Martine      Payeur de Corse

## **Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :**

Mme TOMASI Muriel représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle (absente excusée)

## **Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse**

- **Vu le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,**
- **Vu la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,**
- **Vu la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1<sup>er</sup> Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,**
- **Vu l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,**
- **Vu l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**



**Vu** l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

- **Vu** l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 25/051 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 04 Février 2025 actant la cessation de fonction de Conseillère Exécutive de Corse et de Présidente de l'Office des Transports de la Corse de Madame Flora MATTEI à compter du 1<sup>er</sup> février 2025,
- **Vu** l'arrêté n° 25/065 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 18 février 2025 portant désignation de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 25/105 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 01 Avril 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la Délibération N° CA 39/2022 du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse en date du 29 septembre 2022, relatif à l'autorisation de provision concernant un contentieux social,
- **Vu** le jugement de départage rendu par le Conseil de Prud'hommes d'Ajaccio en date du 24 février 2025, Minute N°25/64 concernant Madame Maryline Lopes,
- **Vu** le jugement de départage rendu par le Conseil de Prud'hommes d'Ajaccio en date du 24 février 2025, Minute N°25/63 concernant Madame Catherine VESPERINI.

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,  
Après en avoir délibéré,**

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

**Autorise l'Office des Transports de la Corse à effectuer une reprise de provision pour la somme de 250 000,00 Euros, au chapitre 78 du Budget Prévisionnel 2025, se décomposant comme suit :**

Madame LOPES :	100 000,00 €
Madame VESPERINI :	150 000,00 €

#### **ARTICLE 2 :**

**Autorise l'Office des transports de la Corse à provisionner la somme de 500 000,00 Euros, au chapitre 68 du Budget Prévisionnel 2025, se décomposant comme suit :**

Madame LOPES :	200 000,00 €
Madame VESPERINI :	300 000,00 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2025

Publication : 29/04/2025

### ARTICLE 3 :

Pour l'autorité compétente par délégation



La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 28 Avril 2025

Jean Félix ACQUAVIVA